

Cours théoriques printemps 2026

Branches spécifiques hélico - Printemps 2026

Les dates prévues pour les cours « hélico » tiennent compte du programme du GVM pour éviter des dates doublons. Le programme « hélico » est intensif, ceci afin de raccourcir le nombre de sessions de cours.
Maximum : 12 élèves

Pour une formation théorique complète et efficace, les élèves sont invités à suivre tous les cours théoriques générales avion du programme général avion (GVM p.ex). Heli-Lausanne dispense le complément de formation théorique spécifique à l'hélicoptère pour les 4 branches ci-dessous.

Soirée information formation pilote: 19 mars à 18h00

Programme cours théoriques :

Samedi	11 avril 2025	020 – Connaissances des hélicos - GH
Samedi	18 avril 2025	020 – Connaissances des hélicos - GH
Samedi	25 avril 2025	020 – Connaissances des hélicos / révision et qcm - GH
Samedi	2 mai 2025	070 – Procédures opérationnelles - CV
Samedi	9 mai 2025	070 – Procédures opérationnelles - CV
Samedi	16 mai 2025	080 – Principe de vol - YR
Samedi	23 mai 2025	080 – Principe de vol - YR
Samedi	30 mai 2025	080 – Principe de vol - YR / révision et qcm
Samedi	6 juin 2025	070 – Procédures urgences - CV / révision et qcm
Samedi	13 juin 2025	030 – Planification & performances / YT
Samedi	20 juin 2025	030 – Planification & performances / YR - RB
Samedi	27 juin 2025	030 – Planification & performances / révision et qcm - GH/RB

Pré-examens: date individuelle à définir selon le programme des examens OFAC

Horaire: de 0800 à 13h00 environ

Lieu : salle théorie bureaux Heli-Lausanne, La Blécherette

Supports de cours : distribués sur place par Heli-Lausanne

Coûts cours théorie: Elèves Héli-Lausanne (théorie & pratique) : CHF 970.- TTC
Elèves autre école de vol (théorie seule): CHF 1'500.- TTC

Programme cours théoriques généraux : www.gvm.ch 021 648 15 25 / Inscriptions via Heli-Lausanne SA.
Les cours peuvent être commencés en tout temps et être suivis sur 2 sessions printemps et hiver.

Conditions générales des cours théoriques proposés par Heli-Lausanne SA :

Heli-Lausanne SA propose à ses élèves pilotes les cours théoriques collectifs des branches spécifiques hélicoptères (Branches 20/30/70 et 80).

Le cours collectif qui a lieu en principe deux fois par année est facturé CHF 970.- TTC/participant, pour autant que la formation pratique soit effectuée chez Heli-Lausanne. Pour les élèves qui effectuent leur formation pratique dans une autre école de vol, le montant des cours est de CHF 1'500.- TTC. Le montant est facturé au début des cours, dès l'inscription confirmée.

Le suivi des cours collectifs est de la responsabilité exclusive du participant. Aucun remboursement, même partiel, n'est accordé sauf cas de force majeure (exemple : refus d'octroi du médical).

Il est possible, d'entente avec l'école, de suivre certaines branches sur une session, puis le reste sur la suivante. Le montant d'inscription est facturé dès l'inscription initiale.

L'élève pilote qui désire répéter l'un ou l'autre des cours lors de la session suivante peut le faire au prix de CHF125.--par branche, pour autant qu'il se soit totalement acquitté du cours de base.

Heli-Lausanne propose des cours privés, par tranche de 2 heures minimum ; à planifier avec un instructeur d'Heli-Lausanne pour les disponibilités.

Les supports de cours ne sont pas compris dans ces tarifs.

Heli-Lausanne SA / 2026